

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 12 AVRIL 2018

Etaient Présents 53 titulaires, 2 suppléants, 16 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, France JAUBERT-BATAILLE, Cédric PUCHEU, Lydie CAMPELLO, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Pierre ARTIGUET, Gérard BURS, Elisabeth MIQUEU, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Jacques MARQUEZE

Pouvoirs :

Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
Pierre-Félix CAUHAPÉ	à	Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET
Françoise BESSONNEAU	à	Bernard AURISSET
Jean LASSALLE	à	Marthe CLOT
Jacques NAYA	à	Daniel LACRAMPE
Maily DEL PIANTA	à	Dominique FOIX
Gérard ROSENTHAL	à	André LABARTHE
Henriette BONNET	à	Denise MICHAUT
Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	David CORBIN
Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES	à	Aracéli ETCHENIQUE
Maïté POTIN	à	Marc OXIBAR
Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
Jean-Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY
Anne BARBET	à	Jean-Michel IDOPE
Martine MIRANDE	à	Jean CASABONNE
Christophe GUERY	à	Evelyne BALLIHAUT

Suppléants : Albert GOUT suppléant de Suzanne SAGE
Yves CALIARO suppléant de Jean LABORDE

Absents : Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS (excusé), Gérard LEPRETRE, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Dominique LAGRAVE (excusé)

RAPPORT N° 06-180412-FIN-

BUDGET ANNEXE DU PARC D'ACTIVITÉS DU GABARN
BUDGET PRIMITIF 2018

M. LACRAMPE indique que les budgets des parcs d'activités sont gérés en comptabilité de stocks et en hors-taxes.

Le parc d'activités du Gabarn, à vocation industrielle, est situé sur l'axe Oloron – Pau et à proximité immédiate de la future déviation Gabarn-Gurmençon. La CCHB y possède une réserve importante de terrains.

Conformément aux orientations budgétaires présentées le 22 mars 2018, il est notamment prévu en termes de dépenses de réaliser des travaux d'aménagement et de viabilisation (environ 800 000 €), de renforcement de la desserte électrique (420 000 €), d'étude de dépollution de sols (7 000 €), ou encore des frais récurrents (taxes foncières, frais d'entretien, frais relatifs à l'assainissement,...) pour une enveloppe de 17 000 €.

Pour l'ensemble de ce programme des recettes sont attendues de la part de nos partenaires institutionnels (Conseil Départemental, Conseil Régional et Etat) estimées à 600 000 €, ainsi que des ventes de terrain à hauteur de 578 000 €.

Le Budget Annexe Primitif est ainsi équilibré de la sorte :

- en fonctionnement (dépenses et recettes) : 3 577 243.99 €
- en investissement (dépenses et recettes) : 2 970 205.24 €

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** le budget annexe 2018 du parc d'activités du Gabarn, arrêté aux chiffres ci-dessus,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 12 avril 2018

Suivent les signatures

Affiché le 16.04.18

Le Président

Daniel LACRAMPE

Le 12 AVRIL 2018
SOUS-SIGNATURE
CCHB

